



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 24 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Maire, en séance publique. La séance était filmée et diffusée en direct via le site internet de la ville. Son visionnage reste possible a posteriori.

Présents : Mme Sonia BRAU, M. Yves JOURDAN, Mme Lydie DUCHON, M. Henri LANCELIN, Mme Marie-Laure CAILLON, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, Mme Sophie MARVIN, M. Isidro DANTAS, Mme Isabelle GENEVELLE, M. Jérôme de NAZELLE, M. Claude COUTON, M. Joseph SAMAMA, Mme Brigitte AUBONNET, M. Ahmed BELKACEM, Mme Olga KHALDI, M. Kamel HAMZA, Mme Anne BARRÉ, M. Freddy CLAIREMBAULT, Mme Graziella LACROIX, Mme Fanny ACHART VICTOR, M. Vladimir BOIRE, M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, M. Nicolas FARRÉ, M. Georges DEGROOTE, M. Maurice IMBARD.

Absents excusés : Mme Christine GOSSELIN pouvoir à Mme Olga KHALDI, Mme Jessica BULLIER pouvoir à Mme Isabelle GENEVELLE, Mme Armelle AGNERAY pouvoir à Mehdi BELKACEM, M. Christophe CAPRONI pouvoir à M. Maurice IMBARD, M. Olivier GALLANT pouvoir à M. Jérôme de NAZELLE, M. Stéphane PERUCH pouvoir à Mme Lydie DUCHON.

Secrétaire : M. Vladimir BOIRE

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 33

Réf : 2025/09/8 - OBJET : Décision modificative n°2 au budget 2025 de la Ville

Le Conseil municipal,

Vu :

- les articles L 1612-11, L.2121-29 et L 2312-1 alinéa 1 du Code général des collectivités territoriales,
- l'arrêté interministériel du 21 décembre 2023 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57,
- la délibération n° 2025/04/07 du Conseil municipal du 2 avril 2025 approuvant le budget primitif 2024 de la commune,
- la délibération n° 2025/05/09 du Conseil municipal du 21 mai 2025 approuvant la décision modificative n°1,

Accusé de réception en préfecture
078-217805456-20250924-2025-09-8-DE
Date de réception préfecture : 30/09/2025

- la délibération n° 2025/09/7 du Conseil Municipal du 24 septembre 2025 approuvant la reprise d'une partie de l'excédent d'investissement,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,

DELIBERE

Article unique : Décide avec 26 voix pour et 7 abstentions (M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ, M. Maurice IMBARD) d'adopter la décision modificative n° 2 au budget 2025 de la ville, équilibrée selon le détail joint en annexe de la présente délibération.

	dépenses de fonctionnement	
chapitre 011	Charges à caractère général	90 000,00
nature 60612	Energie - Electricité	90 000,00
chapitre 65	Autres charges de gestion courante	3 036 000,00
nature 65743	Fermiers et concessionnaires : contribution à la DSP Piscine	405 000,00
nature 65818	Autres : pour les droits d'auteurs	31 000,00
nature 65888	Indemnités de résiliation du bail emphytéotique	2 600 000,00
chapitre 042	Opérations d'ordre de section à section	200 000,00
nature 6811	Dotations aux amortissements	200 000,00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 326 000,00

	recettes de fonctionnement	
chapitre 73	Fiscalité indirecte	72 000,00
nature 73211	Attribution de compensation VGP	72 000,00
chapitre 731	Fiscalité directe	57 000,00
nature 73123	Taxe communale additionnelle des droits de mutation	57 000,00
chapitre 74	Subventions et dotations	397 000,00
nature 74111	Dotation forfaitaire des communes	194 000,00
nature 741123	Dotation de Solidarité Urbaine	203 000,00
chapitre 042	opérations d'ordre de section à section	2 800 000,00
nature 7811	Reprise sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	200 000,00
nature 777	Indemnités de résiliation du bail emphytéotique	2 000 000,00

Accusé de réception en préfecture
078-217805456-20250924-20250924
Date de réception préfecture : 30/09/2025

	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 326 000,00
--	---	---------------------

	dépenses d'investissement	
chapitre 040	opérations d'ordre de section à section	2 800 000,00
nature 281568	Dotations aux amortissements "autres matériels et outillages incendie"	200 000,00
nature 1068	Indemnités de résiliation du bail emphytéotique	2 600 000,00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 800 000,00
	recettes d'investissement	
chapitre 040	opérations d'ordre de section à section	200 000,00
nature 28158	Autres installations, matériels et d'outillages techniques	200 000,00
Chapitre 024	Produits de cessions	2 600 000,00
Nature 024	Produits de cessions	
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 800 000,00

Délibération rendue
exécutoire par transmission
en Préfecture le : 30 SEP. 2025
et par publication en ligne le : 30 SEP. 2025

Saint-Cyr-l'École,
le : 30 SEP. 2025

Sonia BRAU
Maire
Conseiller départemental
Vice-Président de Versailles Grand Parc

Pour extrait certifié conforme

Sonia BRAU
Maire
Conseiller départemental
Vice-Président de Versailles Grand Parc

 Sonia BRAU


 Sonia BRAU


Vladimir BOIRE
Secrétaire de séance

Signé électroniquement par :
Vladimir BOIRE



Le 30 septembre 2025